



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE DE PISCINES

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le technicien d'équipement et de maintenance de piscines est un professionnel qui intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : gîte, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées

CONTENU :

Module 1 : Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines

- Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines
- Planter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines
- Planter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines
- Planter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines
- Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines

Module 2 : Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires

- Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires
- Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines
- Informer et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine

Module 3 : Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires

- Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines
- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier
- Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines
- Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines

DURÉE

364 heures
sur 13 semaines

TARIF

6552.00€ HT
7862.40€ TTC

PRÉREQUIS :

Habilitation électrique BR
Sauveteur Secouriste du Travail

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en groupe de 10 stagiaires maximum avec alternance d'apports théoriques et pratique. Mise à disposition d'une salle de cours et d'un plateau technique comprenant les équipements de piscines pour les cours pratiques